

**À VOUS
DE CHOISIR !
ENSEMBLE,
NOUS SERONS
PLUS FORTS !**

Pour nous rejoindre, c'est très simple,
remplissez votre bulletin d'adhésion
(ci-contre) et envoyer-le à :

CGT FAPT NORD
254 Boulevard de l'Usine
CS20111
59030 Lille Cedex

ou par mail :
comm.faptcgt59@gmail.com



**À VOUS
DE CHOISIR !
ENSEMBLE,
NOUS SERONS
PLUS FORTS !**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code postal

Ville

Téléphone

email

Âge

Profession

.....

Entreprise

Adresse

.....

Code Postal

Ville

Ou directement en ligne :



SCANNEZ-MOI



**Fédération CGT des
salariés des Activités
Postales et de
Télécommunications
du Nord**

Pourquoi se syndiquer ?



fapt59.reference-syndicale.fr



LA CGT FAPT

C'EST QUOI ?



La CGT FAPT c'est la **F**édération CGT des salariés des **A**ctivités **P**ostales et de **T**élécommunication

LA FAPT intervient au coté des salarié.e.s des salariés des Activités Postales et de Télécommunication (centre d'appel, distribution des colis et du courrier, bureaux de poste, Plateforme industrielle courrier, centre financier, Orange, logistique etc...)

Forte de son expérience et de sa connaissance globale de ces secteurs, **elle porte les revendications des salarié.e.s.**

Le Droit à la communication

Dans ses Statuts la CGT FAPT affirme notamment : « La Fédération a pour but le droit la communication en tant que droit fondamental ».

Pour la CGT FAPT, le droit à la communication est un droit fondamental pour l'ensemble des citoyens au même titre que l'eau,

l'énergie, le logement, la santé, l'éducation, les transports ...

En effet les produits, services et moyens de communications, tant postaux que des télécommunications, représentent un enjeu essentiel de développement économique, industriel, social et culturel pour le plein emploi et le progrès social.

La communication, quelles qu'en soient les formes, est un facteur important d'échange, de connaissance et de démocratie. La satisfaction des besoins en la matière est donc primordiale. La communication doit donc cesser d'être considérée comme une marchandise.

PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN, ADHÉREZ !

ADHÉRER S'UNIR POUR ÊTRE PLUS FORTS !

Pour beaucoup de salarié.e.s, travailler est devenu stressant, ce n'est pas acceptable : les injustices et les inégalités se multiplient sur les lieux de travail comme dans la société. Le syndicat permet à chacun.e d'exprimer ses aspirations et de les faire aboutir par la force du «**Tous ensemble**». Il permet de mieux connaître ses droits, de les faire respecter, d'en conquérir de nouveaux.

Cela se concrétise par la mise en commun des efforts pour faire progresser les convergences d'intérêts, en respectant les différences d'approche et de situation. La force des salarié.e.s vient du nombre et de l'unité.



CONSTRUIRE VOTRE AVENIR

Vous voulez une CGT plus présente, plus à l'écoute, plus efficace ? Pour cela, la CGT a besoin de vous, de votre opinion, de vos suggestions, de vos revendications.

Prenez toute votre place dans le syndicat ! Les syndicats n'existent pas sans les syndiqué.e.s. **La CGT, c'est vous !** Vous en serez l'acteur ou l'actrice principal, celui ou celle qui définit l'orientation du syndicat, ses revendications et ses actions.

SE SYNDIQUER COMBIEN ÇA COÛTE ?

La cotisation syndicale garantit l'indépendance de l'organisation vis-à-vis des instances gouvernementales, patronales et des partis politiques. Elle sert aussi à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, formations, organisations des réunions, de la solidarité, des luttes, etc...).

ADHÉRER COÛTE 1% DU SALAIRE NET

Exemple : pour un salarié qui perçoit **1000 euros** par mois c'est **10 euros** par mois de cotisation. L'adhésion à une organisation syndicale donne droit à **66 % de réduction d'impôt**. Tout syndiqué, imposable ou pas, pourra bénéficier de ce crédit d'impôt.

COMMENT FAIRE ?

C'est très simple, une fois votre bulletin d'adhésion rempli et renvoyé à la CGT, une demande de prélèvement automatique va vous être envoyée, vous la signez et la retournez à l'adresse indiquée. Tous les mois un prélèvement automatique va s'opérer et un reçu annuel vous sera envoyé pour votre déclaration d'impôt.



Vous prendrez la place que vous aurez envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le vôtre. **Tous les salarié.e.s ont leur place dans le syndicat !**

SE SYNDIQUER

POUR NE PLUS ÊTRE SEUL.E FACE AU MONDE DU TRAVAIL



NE PAS RESTER ISOLÉ.E ENSEMBLE, NOUS POUVONS VOUS DÉFENDRE ET CONQUÉRIR DE NOUVEAUX DROITS.

ÊTRE ACTEUR / ACTRICE DE L'AMÉLIORATION DE VOTRE CONDITION DE SALARIÉ.E.

AVOIR ACCÈS AUX INFORMATIONS AUXQUELLES CHAQUE SYNDIQUÉ.E A DROIT.

PARTICIPER À LA VIE ET À L'ACTION COLLECTIVE DE VOTRE SYNDICAT POUR GAGNER DE NOUVEAUX DROITS ET VOUS FAIRE RESPECTER EN TANT QU'ÊTRE HUMAIN ET EN TANT QUE SALARIÉ.E.

DONNER DU POIDS À VOS REVENDICATIONS

APPORTER VOS CONNAISSANCES AU COLLECTIF.

FAIRE VALOIR VOS DROITS CODE DU TRAVAIL, CONVENTIONS COLLECTIVES, ACCORDS D'ENTREPRISE...).

AVOIR ACCÈS AUX FORMATIONS QUE NOUS PROPOSONS DANS DE MULTIPLES DOMAINES.



Fédération départementale du Nord des salariés du secteur des **Activités Postales et de Télécommunications CGT**
254 Boulevard de l' Usine - CS 20111 59030 Lille Cedex
Tél 03 20 53 93 05 | Mail : comm.faptcgt59@gmail.com